

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Général du 22 septembre 2015

Ordre du jour :

1. Trottoir de la boulangerie
2. Information au sujet de la motion Frédéric Vonnez pour l'étude de toilettes à la gare de Fey
3. Informations au sujet du comblement du pâturage
4. Divers et propositions individuelles

Le président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée au secrétaire pour l'appel. 66 membres sont présents sur 114, soit une majorité de 34.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance du 9 juin 2015. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Trottoir de la boulangerie

La parole est donnée à M. Matthias Saffore pour la lecture du préavis de la Municipalité.

Le trottoir allant de la croisée des routes cantonales à la gare est un des passages à pied le plus utilisé de notre village. Il paraît primordial de le sécuriser au niveau de la parcelle communale où se situe la boulangerie.

Au vu des travaux d'entretien qui doivent être faits sur la partie longeant la place devant la boulangerie, il paraît dès lors plus efficient de présenter un projet global, soit l'élargissement du trottoir longeant le bâtiment de la boulangerie, initialement prévu, et le réaligement de celui-ci sur tout le long la parcelle.

Ces travaux ont été inscrits au budget 2015 pour la somme de CHF 16'000.00. Le coût total s'élève maintenant à CHF 41'000.00. Le supplément de CHF 25'000.00 serait financé par le compte des routes grâce à des travaux et des entretiens qui ont coûté moins cher que prévu.

Il est demandé au Conseil Général :

- d'accepter la construction d'un trottoir à la route de Possens dans le secteur de la boulangerie
- de le financer par le compte des routes

La parole est donnée à M. Francesco Di Certo pour la lecture du rapport de la commission des finances.

La parole est donnée à Mme Yolande Meldem pour la lecture du rapport de la commission.

La construction du trottoir et son financement sont acceptés à l'unanimité.

2. Information au sujet de la motion Frédéric Vonnez pour l'étude de toilettes à la gare de Fey

La parole est donnée à M. Daniel Girard.

La Municipalité a pris contact avec la direction du LEB. La réponse de cette dernière est que l'eau et l'électricité seraient mises à disposition. Le reste de l'aménagement étant à la charge de la commune, pour un coût d'environ CHF 40'000.00 à CHF 50'000.00.

Divers documents sont encore en attente et des offres ont été demandées. Le projet final sera soumis au conseil lors de la séance du mois de décembre.

3. Information de la Municipalité au sujet du comblement du pâturage

La parole est donnée à M. François Guignard qui nous rappelle l'histoire de ce projet qui est maintenant en phase terminale.

Il passe la parole à M. Julien Devanthéry du bureau CSD Ingénieurs pour plus d'informations sur les diverses étapes de ce projet, notamment les aspects techniques, la circulation des camions et les impacts environnementaux.

Une maquette est également à disposition de l'assemblée, afin de se rendre compte de l'importance et de la grandeur du projet.

Les aspects financiers et donc les futurs revenus pour la commune ne sont toutefois pas encore connus.

S'agissant d'un plan d'affectation cantonal (PAC), il n'y aura pas de vote du Conseil Général à ce sujet, mais chacun peut faire part de son opposition, la commune ayant le dernier mot avec l'attribution ou non du permis de construire.

4. Divers et propositions individuelles

Rien à signaler.

La prochaine séance du Conseil est prévue le 8 décembre 2015.

La séance est levée à 22h05.

Le Président

Le Secrétaire